

Procès-verbal du conseil municipal du 5 juin 2026

L'an deux mil vingt-six et le cinq du mois de juin à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au foyer municipal en raison des travaux de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame le Maire, MARQUIER Cécile.

Étaient présents : ALCOJOR Nathalie, ARAMBURU Julien, BERTHE Marc, BOISSIER Cédric, DELANGE Léonie, DUFOUR Mireille, BLONDELLE Patrick, JEAN Cyril, HUGUES Patricia, MARQUIER Cécile, MARTIN - GUIGNERY Christel, PELERIN Marc, SEGUIER Thierry, THEVENIN Patricia ;

Étaient absents excusés : ANTERIEUX Aurélie (procuration à SEGUIER Thierry), BORDRON Thomas (procuration à JEAN Cyril), DE CRAENE Nicolas (procuration à MARQUIER Cécile), GERVA Anaïs, POUIGNER Emilie (procuration à HUGUES Patricia) ;

Secrétaire de séance : THEVENIN Patricia.

Le Procès-Verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le conseil municipal passe à l'ordre du jour :

1- Désignation des délégués du conseil municipal à l'élection des sénateurs

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral n°30-2026-05 du 21 mai 2026,

Marc Pèlerin de nationalité belge, n'est pas autorisé à prendre part au vote.

a) Composition du bureau électoral

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, à savoir DUFOUR Mireille, THEVENIN Patricia, ARAMBURU Julien et DELANGE Léonie.

La présidence du bureau est assurée par les soins de Mme le Maire.

b) Election des délégués

Candidature enregistrée : Une liste unique menée par Patrick BLONDELLE

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents et représentés : 17
- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention) : 0
- Nombre de votants : 17
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages déclarés blanc par le bureau : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 17

- La liste de Patrick BLONDELLE a obtenu : 17 voix

Les candidats de la liste de Patrick BLONDELLE ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

1- Désignation de correspondants

Le conseil municipal désigne ses correspondants auprès de diverses structures :

STRUCTURES	NOMS
CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS	▪ Nathalie ALCOJOR
DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES	▪ Cécile MARQUIER
REFERENT DEONTOLOGUE	▪ Cécile MARQUIER
CORRESPONDANT INONDATION BARRAGES ECRETEURS DU VIDOURLE	▪ Marc BERTHE ▪ Cécile MARQUIER ▪ Nathalie ALCOJOR
CORRESPONDANT PATRIMOINE PETR	▪ Nicolas DE CRAENE
CORRESPONDANT GESTION DE CRISE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	▪ Nathalie ALCOJOR
REFERENT HANDICAP CDG30	▪ Cécile MARQUIER
CORRESPONDANT AUX FESTIVITES INTERLOCUTEUR DE LA PREFECTURE	▪ Julien ARAMBURU
REFERENT ARS POUR LES ESPECES A ENJEU POUR LA SANTE HUMAINE (AMBROISIES, CHENILLES PROCESSIONNAIRES, MOUSTIQUE TIGRE, LUTTE ANTIVECTORIELLE)	▪ Cyril JEAN

2- Questions diverses

- Mardi 9 juin à 18h30 réunion publique concernant l'aménagement du hameau de Pondres ;
- Dimanche 21 juin 2026, fête de la musique au jardin de l'Aube.

Séance levée à 19h40